

# **Calendrier du mouvement intra-académique 2nd degré 2023**

## **Orléans-Tours**

### **Du lundi 13 mars à 14h au lundi 27 mars minuit**

Saisie des vœux sur SIAM via I-PROF, y compris pour les postes spécifiques académiques (SPEA) et postes à profil (POP) – avec lettre de motivation et CV enregistrés sur SIAM pour les postes spécifiques

### **Le lundi 27 mars**

Date limite de dépôt des dossiers handicap auprès du/de la médecin de prévention

### **Le mardi 11 avril**

Date limite où les dossiers de mutation avec les pièces justificatives doivent parvenir au Rectorat après être renvoyés par les établissements

### **Du mercredi 10 mai à 9h au jeudi 25 mai minuit**

Affichage des barèmes sur SIAM

### **Du mercredi 10 mai à 9h au jeudi 25 mai minuit**

Contestation possible des barèmes

### **Le vendredi 26 mai**

Verrouillage des barèmes

### **Le mardi 20 juin à 14h**

Publication des résultats du mouvement : affectations sur les postes fixes et les Zones de Remplacement

### **Jusqu'au lundi 26 juin**

> Pour les TZR :

- envois des préférences pour les nouveaux/elles TZR

- demandes de changement de rattachement administratif pour celles et ceux qui veulent ce changement

> Demande d'affectation à titre provisoire pour celles et ceux qui n'ont pas vu faire valoir dans leurs barèmes une évolution dans leur situation médicale ou familiale.

